

Cellule d'Appui à la Décentralisation et à la Participation Citoyenne (CADEPAC)

Newsletter n° 06/2025/CADEPAC

 JAN - AVRIL 2025

Programme d'Appui à la Décentralisation et à la Participation Citoyenne, phase 3 (DEPAC-3)

Mesure des performances par l'auto-évaluation

P. 6

Les Collectivités Territoriales partenaires du DEPAC ont participé à l'exercice, au titre de l'année 2024



Projet d'inter-collectivités dans la région de l'EST P. 11
Un centre d'accueil bientôt finalisé au profit des étudiants et élèves déplacés internes



Construction d'une école bioclimatique à Pouni P. 7
La CADEPAC et le bureau KÈRE ARCHITECTURE s'activent pour la réalisation du projet



Backstopping interne du Consortium GAC

Guy DÉRIAZ, le Chef de file en action P. 10



Guide méthodologique de planification locale P. 9
La CADEPAC appuie la Direction Générale du Développement Territorial pour sa vulgarisation

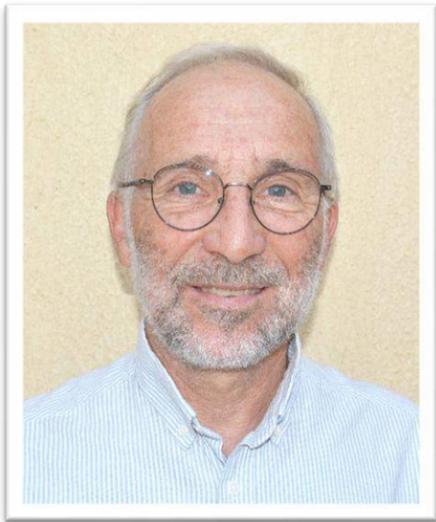


Suivez notre actualité sur www.cadepac.com



DEPAC

 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra
Direction du Développement
et de la Coopération DDC



Guy DÉRIAZ,

Chef de file du Consortium GAC

Chères lectrices, chers lecteurs,

Pour la CADEPAC, l'année 2024 a été marquée par un taux d'accomplissement du Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) particulièrement élevé (99,57 %). Cela montre deux éléments importants : d'une part, l'équipe de la CADEPAC a su très bien planifier ses activités en fonction du contexte et de ses propres capacités d'intervention, et d'autre part, cette même équipe a travaillé de manière remarquable pour arriver à une performance aussi élevée !

En tant que Chef de file du consortium GAC, employeur de l'équipe CADEPAC, je ne peux pas cacher ma fierté et ma grande satisfaction face à un tel résultat. Il est vrai que cette équipe travaille depuis plusieurs années ensemble sur des sujets qu'elle maîtrise maintenant très

bien, et propose aux partenaires une approche rodée, fiable et pertinente pour promouvoir le développement local.

Cette approche – dite « approche d'accompagnement » - facilite la responsabilisation des acteurs locaux partenaires et renforce ainsi leurs compétences et leur maîtrise du développement local. Très appréciée, cette démarche permet d'accélérer la mise en œuvre des projets tout en garantissant la sécurité des processus d'investissements.

Cette expertise de la CADEPAC est reconnue et sera fortement sollicitée durant cette nouvelle année, à travers des fonds additionnels pour la mise en place d'infrastructures socio-économiques dans les CT partenaires.

En effet, en parallèle aux actions de transfert des innovations développées dans le cadre du programme DEPAC auprès des institutions nationales, la CADEPAC va devoir encore accompagner plusieurs CT partenaires dans la mise en place de projets socio-économiques liés à leur PAI (plan annuel d'investissement) à travers une augmentation substantielle des droits de tirage qui seront attribués à ces CT pour l'année 2025.

C'est à la fois une reconnaissance pour le travail accompli jusque-là, mais aussi une responsabilité

supplémentaire qu'il faudra assumer au profit des communautés partenaires.

Vous pourrez également lire dans cette Newsletter que l'équipe de la CADEPAC a poursuivi son travail toujours en collaboration étroite avec les institutions nationales (ADCT, DGDDL, DGESS) pour assurer la meilleure intégration possible des acquis du programme (innovations) dans les pratiques des institutions en vue de leur extension au niveau national. Ceci en particulier sur trois thèmes clé, à savoir : 1) la mesure des performances des CT par l'auto-évaluation, 2) la mise en place des stratégies de développement économique et cohérence territoriale (S-DELCoT), et 3) la gestion-entretien-maintenance (GEM) des infrastructures communales.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce nouveau numéro de la Newsletter N°06/2025/CADEPAC de la CADEPAC.



Les approches développées par le Consortium GAC dans le cadre du DEPAC

- ✓ la maîtrise d'ouvrage public local total (MOPLT)
- ✓ la maîtrise d'ouvrage (AMO)
- ✓ la gestion financière et la reddition des comptes par les CT et le contrôle à posteriori
- ✓ la maîtrise d'oeuvre sociale (MOS)
- ✓ les initiatives de développement économique local (DEL)
- ✓ l'accompagnement des initiatives inter-collectivités
- ✓ la mesure des performances des collectivités territoriales
- ✓ la gestion, entretien et maintenance (GEM)

SAPOUY/CENTRE-OUEST : L'ÉQUIPE DE LA CADEPAC VISITE LES RÉALISATIONS DANS LA COMMUNE

L'équipe de la CADEPAC, présente à Sapouy, province du Ziro, du 12 au 13 février 2025, a mis à profit son séjour pour visiter des investissements réalisés dans le cadre de la mise en œuvre du DEPAC-3.

Au cours de la visite-terrain qui s'est tenue le mercredi 12 février 2025, l'équipe de la CADEPAC était accompagnée des autorités de la commune et des structures étatiques notamment l'Agence nationale d'Appui au Développement des Collectivités Territoriales (ADCT), la Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local (DGDDL) et de la Direction Générale des Études et des Statistiques Sectorielles (DGESS) du Ministère de l'Administration Territoriales et de la Mobilité (MATM).

La première étape de sortie a permis à la délégation de visiter un Poste d'Eau Autonome (PEA) réalisé dans le village de Bawiga (contingence 2024). Ce PEA doté de deux (2)

bornes fontaines alimentant chacune, le marché et l'école du village, bénéficie également aux personnes déplacées internes (PDI) que reçoit le village.

La deuxième étape de la visite a permis à la délégation de s'entretenir avec le comité Gestion-Entretien-Maintenance (COGEM) de la commune qui a présenté le bilan de la mise en œuvre de ses activités, ses difficultés rencontrées et ses perspectives. Cette sortie-terrain s'est achevée par la visite de cinq (05) boutiques réalisées au marché de Sapouy, au compte du PAI 2024 et de la salle de mise en observation réalisée et équipée au Centre de Santé et de Promotion Sociale (CSPS) urbain de Sapouy, au compte de la contingence 2024.

Lire l'article sur : <https://civitac.org/spip.php?article5169>



La délégation a visité le PEA réalisé dans le village de Bawiga



Visite de la salle de mise en observation au CSPS urbain de Sapouy



L'étape de la visite des boutiques réalisées au marché de Sapouy

99,57% c'est le **taux d'exécution physique**
du **Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) 2024**
de la **CADEPAC** à la date du **31 décembre 2024**.

PTBA 2024 DE LA CADEPAC : LE COMPTEUR AFFICHE UN TAUX D'EXÉCUTION PHYSIQUE DE 99,57%, CONTRE 92% EN 2023



L'équipe de la CADEPAC a fait le bilan de ses activités de l'année 2024

L'équipe de la CADEPAC, l'unité opérationnelle du Consortium GAC (GEDES-ACADE-CAGECT), après une année de mise en œuvre de son Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) de l'année 2024, a fait une halte pour faire le bilan de ses activités. Le bilan a été fait à la faveur d'un atelier tenu le 13 février 2025, à Sapouy, province du Ziro. Le bilan du PTBA 2024 affiche un taux d'exécution physique de 99,57% contre 92% en 2023.

S-DELCOT DU CENTRE-OUEST : LE CONSEIL RÉGIONAL A VALIDÉ SON PLAN D'ACTION OPÉRATIONNEL TRIENNAL 2025-2027

Le Conseil régional du Centre-Ouest, dans sa volonté de disposer d'un Plan d'Action Opérationnel Triennal (PAOT) 2025-2027, de sa Stratégie de Développement Économique Local et Cohérence Territoriale (S-DELCoT), a organisé un atelier le vendredi 21 février 2025, à Koudougou. Cette journée de travail qui a réuni les membres du comité de pilotage et le secrétariat technique de la S-DELCoT de la région, a permis d'examiner et de valider le PAOT assorti d'un Plan Annuel Opérationnel (PAO) 2025.

Le PAOT de la région repose sur quatre (4) axes, à savoir la dynamisation des filières porteuses pour l'économie locale et l'emploi, le développement des infrastructures de soutien à la promotion des filières, l'accroissement et l'amélioration de la qualité de la main d'œuvre et le renforcement de la gouvernance locale. Ce plan d'action, selon Judicaël KAFANDO, président par intérim de la Délégation spéciale

régionale du Centre-Ouest, devrait permettre de transformer structurellement l'économie de la région. La prochaine étape, selon lui, reste la mobilisation des ressources financières pour assurer la mise en œuvre des actions issues de ce plan.

L'atelier s'est achevé par la remise de matériel informatique composé de huit (8) ordinateurs portables, de huit (8) tablettes, de huit (8) disques durs et de huit (8) clés USB, au profit des points focaux de la S-DELCoT des quatre (4) communes urbaines de la région.

L'acquisition du matériel tout comme l'atelier se sont tenus grâce à l'accompagnement de la CADEPAC, du DEPAC-3, financé par la Coopération suisse.

Lire l'article sur : <https://civitac.org/spip.php?article5168>



Après l'adoption du PAOT, la mobilisation des ressources financières constitue la prochaine étape

Il a permis la réalisation d'activités de renforcement de capacités et de réalisation d'infrastructures socio-économiques dans les collectivités territoriales partenaires des régions du Centre-Ouest, de l'Est, du Nord et du Sahel. Au-delà, il y avait des activités s'inscrivant dans la dynamique du transfert des innovations au système national.

Ces résultats atteints par la CADEPAC qui ont fait l'objet d'échanges ont été salués par les structures étatiques invitées ; notamment l'Agence nationale d'appui au Développement des Collectivités Territoriales (ADCT), la Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local (DGDDL) et de la Direction Générale des Études et des Statistiques Sectorielles (DGESS) du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Mobilité (MATM).

Cet atelier bilan a également permis de faire une présentation sur le dispositif de suivi-évaluation de la CADEPAC, et d'échanger sur les grandes lignes de la planification de 2025. Pour l'année en cours, les actions seront orientées vers la dynamique du transfert des innovations au système national et la réalisation d'infrastructures socio-économiques ; une réponse résiliente aux besoins.

Article à lire sur : <https://civitac.org/spip.php?article5170>

DEPAC-3/CADEPAC : LE COGEM DU CONSEIL RÉGIONAL DU CENTRE-OUEST DOTÉ EN MOBILIER DE BUREAU ET EN MATÉRIEL INFORMATIQUE

Le Conseil régional du Centre-Ouest, dans sa volonté de permettre le bon fonctionnement des actions de son Comité Gestion-Entretien-Maintenance (COGEM), lui a doté de mobilier de bureau et de matériel informatique, le vendredi 21 février 2025.

L'acquisition de ce matériel, inscrite dans son Plan annuel d'investissement (PAI) 2024 a été possible, grâce à l'appui de la CADEPAC, dans le cadre du DEPAC-3, financé par la Coopération suisse.

Le matériel est composé d'un ordinateur de bureau, de deux (02) onduleurs, de trois (03) tablettes, de trois (03) disques durs, d'un GPS, d'une imprimante, d'un bureau directeur et d'un fauteuil de bureau, entre autres. Cette dotation facilitera la planification des actions du COGEM et lui permettra d'accompagner le Conseil régional dans le cadre



Ce matériel vient faciliter la mise en œuvre des actions du COGEM de l'entretien et la gestion des infrastructures qu'il réalise dans la région, selon Judicaël KAFANDO, président par intérim du Conseil régional du Centre-Ouest.

En rappel, le COGEM a été mis en place par arrêté, et est chargé comme son nom l'indique de la gestion, l'entretien et la maintenance du patrimoine bâti réalisé par le Conseil régional.

Lire l'article sur : <https://civitac.org/spip.php?article5267>

S-DELCOT DU CENTRE-OUEST : 05 COOPÉRATIVES FÉMININES DE LA RÉGION DOTÉES EN MATÉRIEL DE TRANSFORMATION DES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX

Le Conseil régional du Centre-Ouest dans le cadre la mise en œuvre de sa Stratégie de Développement Économique Local et Cohérence Territoriale (S-DELCoT), a doté cinq (5) coopératives féminines de la région du Centre-Ouest en matériel de transformation des produits forestiers non ligneux (PFNL).

Ce matériel d'une valeur de près de 5 000 000 F CFA, a été remis le jeudi 27 février 2025, à Koudougou. Il est composé de deux (02) kits de production de beurre de karité et trois (03) kits de transformation de beurre de karité. Sa remise intervient dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action de la S-DELCoT du Conseil régional du Centre-Ouest.

Ce matériel bénéficiera à cinq coopératives de la région composées de quatre cent soixante-treize (473) membres (100% de femmes) dont

cent deux (102) Personnes déplacées internes (PDI). L'objectif de sa remise étant de contribuer à la transformation des matières premières locales notamment le karité, par la création de plus grande valeur ajoutée.

Les coopératives bénéficiaires, tout en remerciant le Conseil régional et ses partenaires, ont également confié qu'elles étaient dans le besoin et que

cette dotation viendra booster leurs activités.

L'équipement a été possible grâce à l'appui de la CADEPAC, dans le cadre de la mise en œuvre du DEPAC-3, financé par la Coopération suisse.

Lire l'article sur : <https://civitac.org/spip.php?article5212>



Photo de famille avec les bénéficiaires du matériel



Chantal KANTORO de l'association Piakoro de Didyr, dans le Sanguié

« Nous sommes contentes pour le matériel que nous avons reçu aujourd'hui. Avant l'acquisition de ce matériel, le travail n'était pas facile et nous nous battions à notre manière dans la production. Mais avec ce matériel, nous savons que le travail va avancer et notre capacité de production va augmenter. »

MESURE DES PERFORMANCES DES CT PAR L'AUTO-ÉVALUATION : LES ACTEURS DES STRUCTURES DU MATM EN CHARGE DE LA DÉCENTRALISATION FORMÉS SUR L'APPROCHE

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme DEPAC, la performance des Collectivités Territoriales reste un enjeu majeur, en lien avec le processus de transfert et l'appropriation des innovations de la CADEPAC par les institutions nationales. Dans le but de permettre aux structures étatiques de mieux cerner l'approche de la mesure des performances des



Une vue des participants à la formation

CT par l'auto-évaluation, une formation a été organisée à leur endroit du 13 au 14 mars 2025, à Ouagadougou.

Cette formation qui a pris deux (2) jours, a permis de présenter la démarche et les outils de mesure des performances par l'auto-évaluation, ainsi que les rôles et responsabilités des acteurs dans le dispositif d'auto-évaluation. Aussi, ce fut le lieu d'échanger sur les indicateurs de mesure des performances et d'échanger sur la place de l'auto-évaluation dans le cadre du dispositif national de mesure des performances des CT.

Les structures participantes à cette rencontre sont la DGDDL, l'ADCT et la DGESS/MATM. La formation a également connu la participation de la Banque Mondiale.

MESURE DES PERFORMANCES PAR L'AUTO-ÉVALUATION : LES CT PARTENAIRES DU DEPAC ONT PARTICIPÉ À L'EXERCICE, AU TITRE DE L'ANNÉE 2024

Après les exercices d'auto-évaluation de 2020, 2021, 2022 et 2023, la CADEPAC a voulu accompagner les collectivités territoriales partenaires dans une nouvelle auto-évaluation ; et cela en vue de l'amélioration continue de leurs performances. C'est à cet effet que la cellule d'auto-évaluation de la commune de Koudougou a tenu un atelier d'auto-évaluation, du 26 au 28 mars 2025, à

Koudougou, afin d'évaluer ses performances.

Au cours de ces soixante-douze (72) heures de travaux, les membres de la cellule ont échangé sur la démarche d'auto-évaluation des performances, renforcé leur appropriation des outils de mesure des performances, collecté et validé les données selon les champs et sous-champs de mesure, et produit un rapport d'auto-évaluation, sur la

période allant du 1er janvier au 31 décembre 2024.

Sur la même période, de mi-mars à début avril 2025, les autres CT partenaires du programme DEPAC des régions du Nord, de l'Est, du Sahel et du Centre-Ouest, ont également tenu leurs auto-évaluations. Lesdites sessions ont été conduites avec la participation des structures du MATM, à savoir ADCT, la DGDDL et de la DGESS.

En rappel, l'objectif de l'approche de mesure des performances par l'auto-évaluation est d'accompagner les CT à identifier par elles-mêmes leurs insuffisances, et de prendre les mesures conséquentes en vue d'une amélioration de leur capacité de délivrance de services locaux et de maîtrise d'ouvrage public local.

Lire l'article sur :
<https://civitac.org/spip.php?article5370>



Photo de famille des membres de la cellule d'auto-évaluation de la commune de Koudougou avec les représentants de l'ADCT, la DGDDL et de la DGESS

CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE BIOCLIMATIQUE À POUNI : LA CADEPAC ET LE BUREAU KÉRÉ ARCHITECTURE S'ACTIVENT POUR LA RÉALISATION DU PROJET



Diébédo Francis KÉRÉ a présenté la maquette de l'infrastructure à la délégation

Le village de Villy Moukouan, dans la commune de Pouni, bénéficie de la réalisation d'une école bioclimatique, sous financement de la Coopération suisse, à travers la CADEPAC. La maîtrise d'œuvre du projet est assurée par le cabinet d'architecture KÉRÉ ARCHITECTURE, de Diébédo Francis KÉRÉ. À cet effet, le maître d'œuvre a organisé une visite guidée d'un projet réalisé en matériaux locaux, ainsi qu'un site de production de briques en latérite et en terre comprimée, le samedi 8 mars 2025, à Koubri.

La visite organisée au profit de la Coordination de la CADEPAC, de la Mairie de Pouni et de l'Association pour la promotion de l'intercommunalité dans le Centre-Ouest (APICOS), maître d'ouvrage délégué, a été conduite par M. KÉRÉ *himself*. Elle a permis de présenter la maquette du projet de l'école de Villy Moukouan et de constater de visu la mise en œuvre des matériaux locaux. La visite a aussi

permis d'échanger sur plusieurs autres aspects comme le confort climatique et l'esthétique recherchée dans la conception, la prise en compte des questions environnementales, la formation aux métiers de la construction, l'intégration des personnes vulnérables dans la mise en œuvre du projet, ainsi que les modalités de production et de conservation des matériaux.

Cette sortie a été l'occasion pour les différents acteurs de se projeter dans la future infrastructure, et d'identifier les dispositions à prendre pour faciliter la réalisation du projet. Le cabinet a rassuré les visiteurs du jour quant à la disponibilité des ressources humaines et des matériaux de qualité, garantissant la réalisation du projet dans les délais requis.

AVRIL 2025

PRISE EN COMPTE DU GENRE DANS LA PLANIFICATION DES ACTIVITÉS : LA CADEPAC A FORMÉ LES AGENTS EN CHARGE DES FINANCES DES CT DES RÉGIONS DES HAUTS-BASSINS, DU CENTRE-OUEST ET DU CENTRE-NORD

Dans le cadre de la diffusion des bonnes pratiques développées par le programme DEPAC aux Collectivités Territoriales (CT) du Burkina Faso, l'Agence nationale

d'Appui au Développement des Collectivités Territoriales (ADCT) en partenariat avec la CADEPAC a organisé une série de formations sur la prise en

compte du genre dans la planification des actions. Lesdites formations ont été organisées au profit de dix-neuf (19) CT de la région du Centre-Est, du 14 au 15 avril 2025 à Tenkodogo ; vingt (20) CT de la région des Hauts-Bassins, du 14 au 15 avril 2025 et vingt-cinq (25) CT non partenaires de la CADEPAC de la région du Centre-Ouest, du 17 au 18 avril 2025.

Pendant deux (2) jours, les bénéficiaires ont été outillés sur la notion de genre, la Budgétisation Sensible au Genre (BSG),

le processus d'élaboration et d'examen d'un budget sensible au genre avec des outils facilitant sa mise en œuvre.

Les acteurs sont sortis satisfaits de la formation et se sont engagés à les mettre en application dans l'élaboration prochaine de leur budget.

Lesdits ateliers qui ont connu la participation de la cellule genre de la DGESS du MATM ont été financés par la Coopération suisse dans le cadre de la mise en œuvre de la phase 3 du programme DEPAC.



Photo de famille des participants à l'atelier de Tenkodogo

AUTO-ÉVALUATION DES CT, AU TITRE DE L'ANNÉE 2024 : LA CADEPAC ET SES PARTENAIRES ÉTATIQUES ONT FAIT LE BILAN DE LA CONDUITE DES SESSIONS



L'atelier de Ziniaré a permis d'échanger sur le bilan de la conduite de l'auto-évaluation des CT

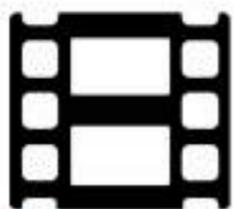
De mi-mars à début avril 2025, les collectivités territoriales partenaires de la CADEPAC, ont évalué leurs performances, au titre de l'année 2024. À l'issue de ces sessions d'auto-évaluation, la CADEPAC a organisé un atelier-bilan afin d'échanger sur le déroulement et les résultats desdites sessions, le jeudi 10 avril 2025, à Ziniaré.

Les superviseurs des auto-évaluations ont tous salué l'initiative et apprécié la tenue de ces sessions au sein des Collectivités Territoriales partenaires du DEPAC. L'atelier-bilan a été le lieu d'échanger sur les enseignements de la mise en œuvre de l'auto-évaluation, en vue de l'amélioration de la démarche et de son passage à l'échelle.

Il a aussi permis d'échanger sur les grandes lignes de l'organisation de la cérémonie de récompense des CT performantes, prévue dans les mois à venir.

Ces sessions d'auto-évaluation ont été conduites avec la participation des structures du MATM, à savoir l'ADCT, la DGDDL et de la DGESS.

Lire l'article sur :
<https://civitac.org/spip.php?article5431>



 CADEPAC Officiel

Suivez le film de capitalisation

de la conduite de l'approche de la mesure des performances par l'auto-évaluation des Collectivités Territoriales

" Approche auto-évaluation des collectivités : la clé de la performance locale "



..en scannant le code QR

GUIDE MÉTHODOLOGIQUE DE PLANIFICATION LOCALE : LA CADEPAC APPUIE LA DIRECTION GÉNÉRALE DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL POUR SA VULGARISATION



L'atelier de Koudougou a permis de vulgariser les nouveaux GMPL

La Direction Générale du Développement Territorial (DGDT), du ministère de l'économie et des finances a procédé, en 2024, à la révision des guides méthodologiques de planification locale (GMPL) au niveau communal et régional. Ce processus de révision a été possible grâce à l'appui du projet Gouvernance Locale et Cohésion

Sociale (GoLCoS) financé par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et celui de la CADEPAC, à travers le programme DEPAC-3, financé par la Coopération Suisse.

Dans le but de vulgariser les nouveaux guides méthodologiques de planification locale, un atelier a été

organisé le mardi 08 avril 2025, à Koudougou. Cette journée de travail a permis aux collectivités territoriales et aux services techniques déconcentrés de s'approprier le guide, afin de s'en servir dans la conduite du processus de planification du développement local. Cet atelier de Koudougou a regroupé les services déconcentrés de l'État de la région, ainsi que les représentants des communes de Koudougou, Kordié, Poa, Pouni, Sapouy, Réo et Sabou.

L'organisation de cet atelier de vulgarisation a été possible grâce à la CADEPAC, dans le cadre du DEPAC-3, financé par la Coopération suisse.

Lire l'article sur : <https://civitac.org/spip.php?article5432>

PROCESSUS DE TRANSFERT AU SYSTÈME NATIONAL DES BONNES PRATIQUES DU PROGRAMME

L'un des enjeux majeurs de la phase 3 du DEPAC est le transfert des bonnes pratiques développées au cours des deux (02) précédentes phases au système national. Cet enjeu conforte la dynamique de partenariat entre la CADEPAC et les institutions de l'État en charge de la décentralisation (DGDDL, ADCT, DGDT, ENAM et DGESS) enclenchée au cours des précédentes phases du DEPAC. En rappel, ce partenariat a permis des partages d'outils en matière d'accompagnement technique et financier des CT dont certains ont fait l'objet de capitalisation. Au cours du DEPAC-3, cette dynamique se poursuit et devra être renforcée en vue de permettre aux institutions nationales en charge de la décentralisation de renforcer leurs connaissances sur les innovations promues par le DEPAC et de promouvoir leur mise à l'échelle nationale.

L'un des principaux objectifs du DEPAC 3 consiste à ce que l'ADCT avec son Guichet d'appui technique (GAT) et ses agences régionales ainsi que d'autres institutions nationales en appui à la décentralisation connaissent les meilleures pratiques liées à l'exercice de la maîtrise d'ouvrage et soient ainsi capables d'assurer leurs fonctions d'appui financier et technique aux CT.

Trois (03) innovations sont retenues pour être transférées par le GAC au système national : la mesure de performances des CT par l'auto-évaluation, la Gestion-Entretien-Maintenance (GEM) du patrimoine bâti des CT et enfin la Stratégie de Développement Économique Local et de Cohérence Territoriale (S-DELCoT).

Concernant la finalité du transfert (l'effet recherché), il s'agit d'aboutir à des conditions de la « montée en l'échelle » des innovations du DEPAC :

- Soit par le transfert d'innovations sous forme de modules, de guides à co-éditer par l'État et la DDC ;
- Soit par l'infusion ou la contribution des innovations du DEPAC dans d'autres approches, outils construits par l'État avec ou sans d'autres PTF (cas de la mesure des performances des CT et de la GEM).

BACKSTOPPING INTERNE DU CONSORTIUM GAC : GUY DÉRIAZ, LE CHEF DE FILE EN ACTION



La délégation du Consortium GAC a échangé avec l'ENAM sur la conduite du partenariat

Dans le cadre du dispositif interne de backstopping du Consortium GAC (GEDES-ACADE-CAGECT), le Chef de file du Consortium, Guy DÉRIAZ a effectué une mission du 9 au 15 avril 2025 au Burkina Faso.

Cette première mission de l'année 2025 avait pour objectif d'apporter un appui-conseil à l'équipe de la CADEPAC, l'unité de mise en œuvre du Consortium GAC et d'apprécier les collaborations entre mandataires et partenaires, en vue de renforcer les résultats du programme. La mission a permis de discuter de la situation actuelle du pays, des enjeux du programme pour la fin de phase (Octobre 2026) et surtout de finaliser un mécanisme permettant de déterminer le montant des droits de tirage alloués aux CT partenaires.

Les moments forts de cette mission ont été :

- les échanges avec l'équipe de la CADEPAC qui ont permis de prendre connaissance du contexte national et passer en revue la conduite des activités internes du GAC, selon les enjeux du DEPAC-3 ; de faire le point à l'interne sur le transfert des innovations et de faire le point des résultats des réflexions du Think Tank sur les enjeux de la décentralisation ;

- la participation à l'atelier-bilan du processus d'auto-évaluation des CT pour l'exercice 2024.
- la rencontre des Directeurs pays des mandataires de Helvétas, du GAC et du Laboratoire Citoyennetés ;
- l'élaboration du mécanisme et la fixation des droits de tirage des CT ;
- la rencontre avec les représentants du BUCO-DDC à la CADEPAC ;
- la rencontre avec l'ENAM sur la conduite du partenariat et les activités de l'années 2024 avec la CADEPAC.



Guy DÉRIAZ a également participé à l'atelier-bilan de la conduite de l'auto-évaluation des CT, à Ziniaré

Proverbe du jour

" Si tu penses comme moi, tu es mon frère. Si tu ne penses pas comme moi, tu es deux fois mon frère, car tu m'ouvres un autre monde."

Amadou Hampaté Bâ

PROJET D'INTER-COLLECTIVITÉS DANS LA RÉGION DE L'EST : UN CENTRE D'ACCUEIL BIENTÔT FINALISÉ À FADA N'GOURMA, AU PROFIT DES ÉTUDIANTS ET ÉLÈVES DÉPLACÉS INTERNES

Dans un contexte sécuritaire marqué par une forte résilience des Collectivités Territoriales (CT) au Burkina Faso face à de nombreux défis à relever, les communes de Logobou, Partiaga et Tansarga ont mutualisé leurs efforts par la concession de leurs Droits de Tirage (DT) de 2023, pour la réalisation d'une infrastructure sociale à Fada N'Gourma, au profit des élèves et étudiants déplacés internes de la région de l'Est. Ce centre d'accueil composé d'un foyer d'une capacité de quatre-vingt (80) pensionnaires, de deux (02) latrines à quatre (04) postes, de deux (02) bureaux des encadrants, d'un parking et d'un mur de clôture sera bientôt finalisé avec



Ce centre profitera aux élèves déplacés internes et les étudiants de l'Est

une maîtrise d'ouvrage assurée par le Conseil régional de l'Est, qui prend en charge la réalisation d'un ouvrage d'eau potable et l'équipements du foyer sur son DT de 2025 dont les travaux et les acquisitions sont en cours.

Au total cinq (05) CT sont impliqués dans ce projet d'inter-collectivités

dans la région de l'Est, à savoir le Conseil régional de l'Est, les communes de Fada N'Gourma, Logobou, Partiaga et Tansarga ; qui créeront un cadre règlementaire pour une gestion efficace et pérenne de l'infrastructure au bonheur de la population de la région de l'Est.



Une vue des bâtiments du centre d'accueil

Suivez notre actualité sur :

www.cadepac.com



ou Scannez le code QR



Abonnez-vous à notre chaîne **Youtube** :

CADEPAC Officiel



ou Scannez le code QR

À LA DÉCOUVERTE

LA MESURE DES PERFORMANCES PAR L'AUTO-ÉVALUATION

La mesure des performances par l'auto-évaluation des performances est une approche d'accompagnement qui vise à instituer au sein des collectivités territoriales, la pratique de l'auto-critique systématique de leur situation présente en s'informant, se questionnant, en réfléchissant dans le but de se projeter dans l'avenir ; en prenant des décisions pour améliorer la qualité des services publics locaux.

L'objectif global de l'approche est d'accompagner les CT à identifier « par elles-mêmes » leurs insuffisances et de prendre les mesures conséquentes pour une amélioration de leurs capacités de délivrance des services locaux et de maîtrise d'ouvrage public local.

Dans la mise en œuvre, les collectivités territoriales sont accompagnées à la mise en place, et par arrêté municipal un comité d'auto-évaluation est créé. Ce comité reçoit une formation sur le processus d'évaluation puis implémente en toute autonomie l'évaluation. Le comité d'auto-évaluation collecte les informations et attribue les notes. Le rapport est restitué dans un premier temps à l'exécutif municipal et ensuite au conseil municipal qui l'adopte. Les résultats sont publiés et les leçons tirées. Entre les deux phases, un atelier bilan est organisé.



Cellule d'Appui à la Décentralisation et à la Participation Citoyenne



ou scannez le code QR

RÉDACTION ET CONCEPTION



CONSORTIUM GAC – Tel : +226 25 37 55 16

Site Web : www.cadepac.com

ACADÉ : 2, rue du Village 1295 Mies

Tel : +41 79 297 52 67

E-mail : gderiaz@acade-agro.ch

GEDES: 01BP: 4088 Ouagadougou 01, Burkina Faso

E-mail: info@gedes-burkina.org

bgpaulin96@hotmail.com

Tel: +226 70206719

CONCEPTION GRAPHIQUE ET ÉDITION



DÉCIBEL MÉDIA AFRIQUE

E-mail : 226aziz@gmail.com

Tel : +226 72 60 78 79

CAGECT-bc: 10 BP 13315 Ouagadougou 10,
Burkina Faso

E-mail: contact@cagect-bc.com

barroddavid@gmail.com

Tel: +226 70278052

75 67 62 29

Site web: www.cagect-bc.com

FINANCEMENT



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du Développement
et de la Coopération DDC